

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2025-10-129

Consultation électronique du 15 au 22 octobre 2025

Désignation modificative des membres de la commission Audit et Finances

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du Conseil d'administration, notamment ses articles 1 et 6,

Vu les Règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (Recommandations, Evaluation et Audit et finances) de France compétences, notamment leur article 1,

Vu la délibération 2025-02-02 du Conseil d'administration de France compétences du 6 février 2025 portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-02-05 de la consultation électronique du Conseil d'administration de France compétences du 20 au 24 février 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-04-09 du Conseil d'administration de France compétences du 3 avril 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-05-12 du Conseil d'administration de France compétences du 15 mai 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Après en avoir délibéré dans le cadre de la consultation ouverte par voie électronique du 15 au 22 octobre 2025,

Décide :

Article 1

Sont désignés membres de la **commission Audit et Finances** :

Membres titulaires :

- **Représentants du collège Etat :**
 - Madame Marie WEPIERRE – DGEFP - en remplacement de Monsieur Stéphane REMY
 - Monsieur Jocelyn VIDON-BUTHION – DGEFP – en remplacement de Monsieur Maxime GHIZZI
 - Monsieur Julien BODIN - Direction du Budget - en remplacement de Monsieur Paul DEJEAN DE LA BATIE



Membre suppléant :

- **Représentante du collège Etat :**
 - Madame Amélie LETHIAIS – DGEFP – en remplacement de Monsieur Romain DI SANO

Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Courbevoie,
Le 22 octobre 2025,

Pierre DEHEUNYNCK
Président du Conseil d'administration

